

Réf: Dossier N° 045346

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES SERRES DES LAGUNES » en abrégé « SDL »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin Carrefour
Djedje Mady, Lot 847, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES SERRES DES LAGUNES » en abrégé
« SDL »

Objet : • Production et vente de produits agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin Carrefour
Djedje Mady, Lot 847, Ilot 61

Dirigeant(s) : Mme ETE AURELIE MARIE-VALERIE ESSEME (GÉRANTE), Mme FALL AISSATOU JOSIANE (COGÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04570 du 13/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29889/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

